

Contexte: SNC-Lavalin, les déchets radioactifs et la corruption

le 19 mars 2019

Arrondir les coins en ce qui concerne la gestion des déchets radioactifs?

Il y a quelques années de cela, SNC-Lavalin est devenu propriétaire de toute la division commerciale des réacteurs CANDU d'Énergie Atomique du Canada, Limitée (ÉACL). au coût dérisoire de \$15 millions, grâce à une subvention de \$17 milliards répartie sur plusieurs années de la part des contribuables canadiens. L'entente a été conclue en 2011 par le gouvernement conservateur de Stephen Harper, qui en même temps a donné une subvention de \$75 millions à SNC-Lavalin pour l'inciter à continuer le développement d'un Réacteur CANDU Amélioré (RCA) – une réalisation mythique qui n'a jamais vu le jour.

Écoutez l'entrevue que Gordon Edwards a donnée en anglais à Radio-Canada International en 2012:
www.ccnr.org/SNC_Lavalin_GE_THE_LINK.mp3

Puis, en 2014, juste avant que le gouvernement Trudeau prenne le pouvoir, l'administration Harper a donné le contrôle de la gestion des obligations fédérales en matière de déchets nucléaires d'une valeur de \$8 milliards à SNC-Lavalin et à ses partenaires américains et britanniques, avec comme mandat de réduire ces obligations le plus rapidement et et au moindre coût possible. La plupart de ces obligations se retrouvent à trois endroits: Port Hope sur le bord du lac Ontario, Chalk River sur le bord de la rivière des Outaouais, et aux installations de recherche nucléaire de Whiteshell à Pinawa au Manitoba.

Fidèles à eux-mêmes, SNC-Lavalin et ses partenaires dans un nouveau consortium – opérant sous la bannière des Laboratoires nucléaires canadiens (LNC) – ont annoncé à toute allure une révision radicale des plans pour s'occuper des problèmes de déchets radioactifs de plusieurs milliards de dollars. Au lieu de soigneusement démanteler les structures hautement radioactives des deux réacteurs à l'arrêt au Manitoba et en Ontario, et de retirer du site tous les débris radioactifs, comme ça avait été auparavant planifié, le consortium va simplement déposer toutes les composantes à radioactivité de longue durée dans le sous-bassement du bâtiment des réacteurs et en inonder l'intérieur avec du béton à durcissement rapide, transformant ces structures en un dépotoir de déchets radioactifs bétonné juste à côté des rivières Winnipeg et des Outaouais. Une grande partie des douzaines de matières radioactives fabriquées de main d'homme qui y seront déposées demeureront dangereusement radioactives pendant des milliers d'années, et les structures bétonnées ne conserveront jamais leur capacité de rétention aussi longtemps.

Écoutez l'entrevue que Gordon Edwards a donnée à CKUT, McGill Radio, en anglais en mars 2019:
www.ccnr.org/GE_SNC_CKUT_2019.mp3

Un système de corruption?

SNC-Lavalin, c'est une firme internationale d'ingénierie basée à Montréal qui a des bureaux dans 50 pays et des opérations dans 160 pays. À partir de 2010, les équipes de gestion de SNC-Lavalin ont été accusées de fraude financière et de corruption systémique dans plusieurs contextes internationaux, comme dans le cas du projet de barrage du Kerala en Inde (1995-2008), le contrat pour le pont de Padma au Bangladesh, et plusieurs projets en Libye (2001-2010).

En 2008, SNC-Lavalin a fourni du bon temps à Montréal à Saadi, le fils de Moammar Khadafi, incluant des prostituées, pour \$30,000 de pornographie, des cadeaux somptueux, dont des bateaux de croisière, et pour \$160 millions en pot-de-vin, par le biais de transferts bancaires tortueux. Quand Stéphane Roy, le contrôleur financier de SNC-Lavalin, a été congédié à cause de son rôle dans cette activité et dans d'autres activités frauduleuses, il a objecté qu'il n'avait fait que suivre les directives de ses supérieurs dans la compagnie.

Voir

<https://nationalpost.com/news/millions-in-snc-lavalin-bribes-bought-gaddafi-son-luxury-yachts-unsealed-rcmp-documents-allege>
<https://nationalpost.com/news/canada/cynthia-vanier-began-plotting-gaddafi-sons-escape-in-early-2011-snc-lavalin>

En 2011, la Gendarmerie Royale (GRC) a entrepris une enquête locale concernant des crimes commis par SNC-Lavalin, à la suggestion de sources provenant des autorités suisses, et à partir de 2015, la GRC accusa SNC-Lavalin de corruption dans une Cour canadienne. En 2014 le gestionnaire des constructions internationales de SNC-Lavalin, Ben Aïssa, s'est retrouvé en prison en Suisse. En même temps l'agent Cynthia Vanier a été emprisonnée au Mexique pour fraude, corruption et trafic d'êtres humains, alors qu'elle avait utilisé \$1.8 million de l'argent de SNC-Lavalin pour fournir de faux documents à Saadi et à sa famille.

Durant cette période, environ 10,000 employés de SNC-Lavalin ont quitté la compagnie au Canada, la plupart de façon volontaire.

En invoquant la corruption systémique de SNC-Lavalin, la Banque Mondiale a banni en 2013 SNC et ses affiliés de la possibilité d'appliquer pour tout projet financé par elle. Le chef du Conseil exécutif de SNC-Lavalin, Pierre Duhaime, a démissionné de son poste en 2012 et, peu de temps après, il a été arrêté par la police de Montréal pour fraude et autres activités criminelles.

Des accusations criminelles ont été déposées aussi contre des haut-dirigeants de SNC-Lavalin de 2014 à 2019 pour corruption (se chiffrant à \$22.5 millions) en lien avec la construction du super-hôpital de McGill. Il y a aussi une enquête maintenant sur de potentielles activités criminelles en lien avec un contrat avec SNC-Lavalin pour la réfection du Pont Jacques-Cartier à Montréal (début des années 2000).

Un ex-vice-président de SNC-Lavalin a plaidé coupable en 2018 d'avoir orchestré un projet élaboré de dons politiques illégaux, avec \$117,000 acheminés par le biais des comptes de banque d'employés de SNC-Lavalin, qui étaient ensuite remboursés par les fonds de la compagnie selon une comptabilité déguisée, utilisant des codes secrets spécialisés. Du fait qu'on en est venu à une entente à l'amiable, le cas n'ira pas devant les tribunaux et il se peut que le public ne sache jamais quels politiciens ont reçu ces dons illégaux. L'homme qui a plaidé coupable soutient qu'on se sert de lui comme bouc émissaire, considérant tous les autres ayant été impliqués dans le projet.

Voir <https://www.cbc.ca/news/politics/election-financing-snc-lavalin-charbonneau-1.4984823>

En février 2019, Jody Wilson-Raybould – la première personne autochtone et la première femme à détenir la fonction de Procureure générale du Canada – a démissionné du Cabinet Trudeau (où elle avait également été ministre de la Justice) à cause de ce qu'elle a par la suite qualifié d'un système persistant de pressions inappropriées de la part de ses collègues du Cabinet, y compris du Premier ministre, pour empêcher que SNC-Lavalin ait à faire face à des accusations criminelles dans un tribunal canadien. Si reconnue coupable d'offenses

criminelles, SNC-Lavalin serait bannie pendant 10 ans de tout contrat du gouvernement fédéral.

Le Premier ministre a avancé qu'il devait faire tout son possible pour sauver 9000 emplois. Il soutient que SNC-Lavalin déménagerait son bureau-chef à l'extérieur de Montréal s'ils ont à faire face à des poursuites devant une Cour criminelle. Mais SNC-Lavalin n'a que 8700 emplois dans tout le Canada, dont 2500 dans la province de Québec, avec 700 au bureau-chef de Montréal. Et il n'y a aucune preuve objective que ces emplois seraient perdus ou qu'en fait SNC-Lavalin déménagerait ses quartiers généraux de Montréal, ayant signé un bail de 20 ans en 2017 pour occuper ces quartiers généraux.

Une sonnette d'alarme

Les Canadiens devraient porter attention à ce qui est en train de se passer. Si SNC-Lavalin a vraiment une culture corporative malhonnête incurable, peut-on avoir confiance qu'ils mettent l'intérêt public en avant de leurs intérêts personnels? Le gouvernement du Canada ne se préoccupe même pas d'élaborer une politique fédérale de gestion à long terme des déchets radioactifs de façon à offrir la meilleure protection pour les générations futures et l'environnement. Au lieu de protéger ses concitoyens contre les dommages qui les menacent, il essaie de protéger SNC-Lavalin des poursuites judiciaires! Est-ce que les mêmes pratiques comptables douteuses mises au point par SNC-Lavalin pour dissimuler des pots-de-vin seront également utilisées pour détourner du plutonium provenant des réacteurs nucléaires vers des fabricants de bombes clandestins qui paient grassement?

Voir la lettre à M. Trudeau (version française) www.ccnr.org/Trudeau_pack_5_f.pdf

Gordon Edwards, PhD, président,
Regroupement pour la surveillance du nucléaire
(Canadian Coalition for Nuclear Responsibility).

Traduction de Jacques Boucher